La place centrale devant le Parlement qui s'est familiarisée, des mois durant voire des années, avec les diplômés chômeurs de toutes les catégories, les anciens prisonniers de guerre chez le Polisario, a ouvert gracieusement, une fois n'est pas coutume, ses bras aux femmes victimes de violence. Pancartes, banderoles, masques en rouge et noir... annonçaient déjà la couleur.

De tous les âges, de toutes les couches sociales, mais essentiellement des tendances démocratiques et progressistes, elles étaient déjà là depuis le petit matin. Des délégations de toutes les provinces arrivaient par groupes: du Nord, de l'Est et du Sud... l'objectif étant le même. La volonté qui les anime est la même. Une détermination claire et inébranlable : faire abolir les articles du Code pénal qui les incrimine et rabaisse leur dignité. Plusieurs d'entre elles ont déjà subi les affres d'une violence physique ... en silence.

La «caste» législative ne s'est pas encore mise à leur écoute. Elles souffrent seules pour l'instant. Le 8 décembre est une date fatidique pour dire «NON» à toute une injustice.

Et ce fut l'idée d'une chaîne humaine ... «L'idée est d'exprimer un sentiment de solidarité et de lier deux institutions séparées, selon les normes de la démocratie, mais étroitement liées pour la garantie des droits des gens», dit Hamid Baha, l'un des administrateurs de la page Facebook «CEDAW», qui s'est investi depuis déjà près de deux mois pour la mobilisation. Le programme était très serré, les organisateurs essayaient, autant que faire se peut, de respecter le temps imparti...

Ils y arrivent non sans difficulté. Et ce fut, également et en parallèle, le cri de milliers de femmes et d'hommes qui veulent en finir avec un état qui n'a fait que perdurer. Le cri des indignées. Elles étaient majoritaires les femmes victimes de violence. Du siège du Parlement au ministère de la Justice ... une chaîne humaine avec les mêmes slogans, les mêmes revendications et les mêmes aspirations : pour une société d'égalité et d'équité. Quelle portée significative que le choix de ces deux institutions ! L'organe compétent en matière de législation d'abord, et son outil de mise en oeuvre, par la suite. La relation est étroite.

Le principe de la doléance est unique : respect de la dignité de l'être humain. Une longue chaîne a été ainsi formée par les femmes victimes de violence et les citoyens allant du

Parlement jusqu'au ministère de la Justice. Un grand défilé, une nouvelle forme de protestation et de revendication... une énième fois où les forces vives du pays clament les droits du genre humain. « Malgré les petits incidents de parcours, cet événement a été une vraie réussite grâce aux efforts déployés par toutes et tous, tout le monde y a mis son coeur et c'est cela l'essentiel. On sait qu'on peut réussir dès lors qu'il y a union», a déclaré la militante Najiba Berrada, l'une des femmes actives lors de cette chaîne.

Asmae de Fès, militante engagée dans le mouvement féminin depuis la fin des années 80, continue de prôner les revendications des femmes au sein du Collectif «Printemps de la dignité» et ne cache pas son satisfecit. « Notre mobilisation a abouti, nous avions des femmes d'un peu partout du Maroc, des femmes violentées qui ont témoigné à visage découvert, et des hommes engagés et convaincus au-devant de la scène... c'est un exploit », dit-elle sur un ton enthousiaste, ajoutant cependant que « tout reste à faire et que le Code pénal doit être révisé, pour mieux rétablir les femmes dans leurs droits. C'est inadmissible d'avoir un pareil Code en 2012 ». «A bas le Code pénal qui bafoue les droits humains! », semblent crier les participants à cette chaîne humaine.

Par Mustapha Elouizi, Source:http://fr.allafrica.com/stories/201212101656.html